CAP du 05 août 2025 : titularisez nos collègues !

Une nouvelle fois, nous sommes contraint.es d'alerter sur la situation de nos collègues, à l'issue des 18 mois de formation qu'il.elles ont subis à l'INTEFP : sur une promotion comptant, au départ, 179 élèves, 8 d'entre eux.elles n'ont pas été stagiérisé.es, 14 doivent suivre une formation complémentaire et 4 ne sont pas titularisés ! Au total, 15% de la promotion ne serait pas à la hauteur des attentes de l'administration. On ne partage pas ces constats, mais si on suit votre logique, **face à un tel fiasco, il semblerait plus cohérent d'envisager la révocation du directeur de l'INTEFP !**

Le 16 juillet 2025, la promotion dont sont issu.es nos collègues était fortement mobilisée à l'INTEFP. A Marcy ils et elles étaient accompagné.es d'une vingtaine de collègues titulaires dans les services, outré.es par cette décision. D'autres manifestations de soutien ont eu lieu dans les services. A Marcy l'Etoile, le directeur Monsieur LANOUZIERE a confirmé qu'il était « tombé des nues » aussi suite à la décision de la commission d'évaluation, mais a pourtant refusé de faire un écrit de soutien aux ITS dans la perspective de la CAP. Il a reconnu que la « note du directeur » n'avait aucun sens puisqu'il a indiqué avoir demandé au ministère la disparition de celle-ci, cela bien que cette note ait pu jouer dans les titularisations en question. Enfin, il a avoué avoir eu des interactions avec la commission d'évaluation alors même que celle-ci n'a jamais entendu les ITS concernés, contrairement à ce qui se fait dans les autres écoles du service public. D'ailleurs, les autres écoles du service public ne procèdent jamais à des révocations alors que les notes sont correctes et les avis de maître de stage favorables. **La situation au ministère du travail est incompréhensible !**

Tout au long de leur parcours, nos collègues ont subi une pression anormale qui a pesé très négativement sur leur état de santé. Nous n'avons eu de cesse d'alerter l'administration, s'agissant du niveau inacceptable de risques psychosociaux auxquels il.elles ont été exposé.es pendant ces 18 longs mois, s'achevant avec l'affichage des résultats à midi – retour à la période baccalauréat que nous pensions tou.tes révolue – la stigmatisation de plusieurs d'entre eux.elles et une menace claire de révocation pour quatre d'entre eux.

Nous avons également alerté.es plusieurs fois s'agissant des conditions de travail des agent.es de l'INTEFP dont les effectifs n'ont pas été renforcés, alors que trois « grosses » promotions entraient successivement en formation. Il est peu de dire, dans un tel contexte, que nos collègues n'ont pas bénéficié d'un suivi pédagogique digne de ce nom, malgré les efforts déployés par nos collègues de l'INT que nous ne minimisons évidemment pas.

Au regard des informations dont nous disposons, la décision prise est injuste pour plusieurs collègues et demandons qu'ils soient titularisés. **Cette décision appartient à la DRH ! Le gâchis humain que représentent ces procédures et la perte sèche pour nos effectifs** qui n'ont vraiment pas besoin de ça peut encore être évité !

Non à la révocation de nos collègues ! TITULARISATION !